

Question N° : de **M. Dominique Souchet** ( Députés n'appartenant à  
**101516** aucun groupe - Vendée )

**Question  
écrite**

Ministère interrogé > Défense et anciens  
combattants

Ministère attributaire > Défense et anciens  
combattants

Rubrique > cérémonies  
publiques et fêtes légales

Tête d'analyse > fête  
nationale du 14 juillet

Analyse > défilé militaire. armées  
étrangères. participation. Algérie

Question publiée au JO le : **08/03/2011** page : **2145**

Réponse publiée au JO le : **03/05/2011** page : **4496**

## **Texte de la question**

M. Dominique Souchet attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur l'information révélée par l'hebdomadaire *Le Point* du 6 mai 2010 selon laquelle l'ambassadeur de France à Alger aurait proposé au Président de la République d'inviter l'armée algérienne à défiler sur les Champs-Élysées le 14 juillet 2012 à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance algérienne. Les associations d'anciens combattants d'Algérie et de rapatriés sont particulièrement inquiètes de ce que cette information n'a toujours pas été officiellement démentie. Cinquante ans après les faits, les blessures sont encore vives pour de nombreuses familles traumatisées par la cruauté du conflit algérien. L'abandon par la France des combattants qu'elle s'était engagée à soutenir a rendu cette tragédie encore plus amère. Pour ces associations, il serait particulièrement mal venu de raviver cette douleur à l'occasion de la fête nationale qui doit être un moment de joie et de fierté pour tous les Français. À l'inverse, elles attendent un signe fort du Gouvernement afin de reconnaître les souffrances subies par les citoyens français d'Algérie, victimes de crimes contre l'humanité du fait de leur appartenance ethnique, religieuse ou politique. En conséquence, il lui demande de bien vouloir confirmer que l'armée algérienne ne sera pas invitée à participer au défilé sur les Champs-Élysées le 14 juillet 2012.

## **Texte de la réponse**

Depuis 1994, la France a coutume d'accueillir à l'occasion du défilé national du 14 Juillet, des formations étrangères ou internationales (l'Allemagne en 1994, le Maroc en 1999, les États-Unis en 2002, la Grande-Bretagne en 2004, le Brésil en 2005, un détachement militaire de chacun des 27 pays de l'Union européenne en 2007, un régiment de casques bleus en 2008, l'Inde en 2009, 13 pays d'Afrique subsaharienne en 2010). Néanmoins, il n'est pas envisagé d'intégrer de troupes algériennes dans la composition des formations militaires qui participeront au défilé du 14 juillet 2012 sur les Champs-Élysées.